

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCE SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

Sur-mesure

Le programme est construit avec vous par nos experts afin de l'adapter aux besoins de votre entreprise et Programme conforme aux directives de l'INRS.

COMPÉTENCE/S VISÉE/S.

La formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST), d'une durée de 7 heures, vise maintenir **compétences essentielles pour intervenir efficacement en cas d'accident** sur le lieu de travail, tout en s'inscrivant dans une démarche active de **prévention des risques professionnels**.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Tous public ayant à renouveler son Certificat SST.

PRÉREQUIS.

Titulaire du Certificat SST à jour de MAC

OBJECTIF/S.

À l'issue de la formation les participants seront capables de mettre en œuvre les actions appropriées à l'état des personnes victimes d'accident :

- S : Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- SF : Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- SF : Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- SF : Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.
- SE : Être capable de mettre en oeuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention.
- SE : Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

S = Comprendre, connaître → théorie **SF** = Savoir agir → pratique
comportement

SE = Savoir se comporter → posture,

APPROCHE PÉDAGOGIQUE & TECHNIQUE.

Principale méthode pédagogique démonstrative, interrogative et participative : Alternance de moments théoriques et d'exercices pratiques et mise en situation.

- Supports ou ressources pédagogiques transmis aux stagiaires reprenant toutes les slides de la formation.

MOYEN PÉDAGOGIQUE & TECHNIQUE.

Fournis : ordinateur, vidéoprojecteur, plan d'intervention, outils, maquillage, mannequins et défibrillateur.

A prévoir : salle de cours avec mur ou tableau blanc, espace disponible au sol.

INTERVENANT/E.

La formation sera animée par un intervenant professionnel habilité par l'INRS.

PROGRAMME.

Appréhender les notions de prévention

- Les acteurs de la prévention dans l'entreprise, l'organisation interne
- La chaîne de l'accident, les mécanismes d'apparition des situations dangereuses
- Les principes de prévention

Appliquer les Principes de Protéger, Examiner, Faire Alerter et Secourir

- Rappels du plan d'intervention
- Entraînement et perfectionnement des gestes techniques
- **Protéger** : analyser la situation, identifier les dangers menaçant la victime ou son environnement, les supprimer ou les isoler
- **Examiner** la victime pour une bonne mise en œuvre des actions
- **Alerter ou faire alerter** :
 - qui, quand, comment ?
 - le message d'alerte et l'accueil des secours
- **Secourir** :
 - Réaction face à un saignement
 - Réaction face à une victime qui s'étouffe
 - Les malaises - Les plaies et les brûlures
 - Les atteintes traumatiques du squelette
 - Réaction face à une victime inconsciente qui respire
 - Réaction face à une victime inconsciente qui ne respire pas
 - Le défibrillateur

Programme conforme aux directives de l'INRS.

Gestes et consignes sur nourrissons, enfants et adultes.

Un aide-mémoire élaboré par l'INRS sera remis aux stagiaires en fin de formation sous forme d'un QRcode qui permet de télécharger un aide-mémoire numérique.

MODALITÉ/S DE SUIVI.

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Remise d'une attestation de stage

MODALITÉ/S D'ÉVALUATION

Modalités d'évaluation (Pré-Formation)

- Questionnaire d'évaluation des connaissances et des attentes préalables à la formation. Il permet de révéler des demandes individuelles liées au contenu ou à l'organisation (handicap) et d'ajuster la formation si nécessaire.

Modalités d'évaluation (Post-Formation)

- Évaluation des acquis par l'intervenant.e en fonction des objectifs visés : intervention sur un cas concret d'accident du travail et entretien oral. Voir modalité de validation (ci-dessous)
- **Questionnaire de satisfaction** en ligne envoyé 1 jour après la fin de la formation

MODALITÉ/S et CONDITION DE VALIDATION

Les conditions de validation de la formation SST se réalisent en 4 points :

- Présence du participant à la totalité de la formation
- Participation active à la formation (réalisation de chaque geste enseigné)
- Mise en œuvre efficace des gestes de secours lors des mises en situation
- Proposition de mesures de prévention lors de mises en situation

Le stagiaire est informé par le formateur des différentes conditions de validation au début de la formation.

MODALITÉ/S DE CERTIFICATION

Type d'évaluation : Évaluation certificative

- Un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré aux stagiaires ayant satisfait à l'évaluation certificative.
- Si un stagiaire n'était pas validé à l'issue de la formation, une attestation de formation lui sera établie.

Document rattaché : Grille de certification des compétences du SST juin 2020

PRECONISATIONS DE CONDITION DE RÉUSSITE.

- Le questionnaire de pré-formation ne préjuge pas de l'atteinte des objectifs du stagiaire qui dépend, entre autres, des capacités d'apprentissage de chacun.
- La régularité du suivi de la formation.
- Temps d'échange informel en ouverture des demi-journées et ajustement si nécessaire.
- **Pour tout départ anticipé d'un stagiaire en raison d'une force majeure dument reconnue, le formateur doit informer impérativement le correspondant de son établissement et l'annoter sur la fiche de présence**

MAINTIEN DES COMPETENCES.

- Une fois validé, le participant Sauveteur Secouriste du Travail doit suivre une formation de maintien et d'actualisation des compétences (de 7 heures en présentiel) tous les 24 mois (date à date) afin de conserver la validité de son certificat

INFORMATIONS PRATIQUES.

Date/s de formation

- A définir selon vos disponibilités en 2026
- Horaire : 9h – 12h30 et 14h – 17h30

Durée

- 7 heures de formation

Tarif

- **590 €** net de taxes Exonération de TVA, article 261-4-4^a du CGI

Lieu de formation

- OT 73 Savoie Mont Blanc 25, rue Jean Pellerin 73000 Chambéry
- Dans vos locaux

Informations complémentaires

- Un groupe de 4 à 10 pax

ACCUEIL



Notre site est accessible aux personnes en situation de handicap et accueillent tous les publics lors des temps de formation présentiels

En cas de besoins spécifiques, vous avez la possibilité de **vous faire accompagner par notre Référent handicap** et ainsi organiser votre venue dans les meilleures conditions.

- Maria QUAGLIA - 04 58 340 010 / @ : m.quaglia@ot73smb.fr

NOUS CONTACTER



OT 73 SAVOIE MONT BLANC

formation@ot73smb.fr - 04 58 340 010 - : www.ot73smb.fr

Votre interlocuteur : QUAGLIA Maria

Chambéry, le 16 février 2026. Validité de la proposition : 6 mois.

Règlement intérieur formations OT73 Savoie Mont Blanc consultable sur : www.ot73smb.fr

OFFICES DE TOURISME 73 SAVOIE MONT BLANC

Bâtiment Evolution - 25 rue Jean Pellerin - 73000 Chambéry

Tél : 04 58 34 00 10 - Courriel : contact@ot73smb.fr - Site web : www.ot73smb.fr

« Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 84 73 02144 73 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes »

Code APE : 7990Z – N° SIRET : 307 013 011 00043

INDICATEURS DE SATISFACTION (Enquête réalisée auprès de nos apprenants sur l'ensemble de l'année 2025) avec un taux de retour de 52%)

98 %

Taux de satisfaction global

97.5 % des participants déclarent la qualité des méthodes pédagogiques utilisées "très satisfaisante" ou "satisfaisante"

98%

Des participants déclarent que la formation a répondu à leur attentes